



Stratégies présentées par Emmanuel BARTHE, Cabinet d'avocats PROSKAUER ROSE LLP

Problématique 1 : *indemnisation d'ayants droits (épouse et trois enfants) devant le tribunal des affaires de sécurité sociale, dans le cadre d'un recours en faute inexcusable, lorsque la personne est décédée à la suite d'un accident professionnel.*

Stratégie de recherche

Mots ou expressions

JURIDICION=cour d'appel ET (déc! OU mort) ET (accident professionnel OU accident du travail) ET sécurité sociale ET faute inexcusable ET (dommages-intérêts OU dommages OU indemni!) ET (montant S/5 (euros OU francs OU FF OU F OU E)) ET (épouse OU fille OU fils OU enfant OU époux OU ayant-droit OU ayant droit)

Sources

Interrogation de LexisNexis - Jurisclasseur, onglet Jurisprudence (de facto, la base interrogée correspond à l'ex-Juris-Data).

Explication de cette stratégie

Une chaîne de caractères sans opérateur entre les termes est interprétée comme une expression, même si elle n'est pas entourée de guillemets (opérateur "expression" implicite).

! est la troncature illimitée.

Les pluriels sont automatiques.

Problématique 2 : *quel peut être le montant de dommages-intérêts alloués pour un membre supérieur ou équivalent sectionné.*

Stratégie de recherche

Mots ou expressions

JURIDICION=cour d'appel ET (dommages-intérêts OU dommages OU indemni!) ET dommage corporel ET montant S/5 (euros OU francs OU FF OU F OU E) ET THEME(Responsabilité civile) ET (doigt! OU bras OU orteil! OU main!)

Sources

Interrogation de LexisNexis - Jurisclasseur, onglet Jurisprudence (ex-Juris-Data).

Explication de cette stratégie

S/n signifie que les termes qui entourent l'opérateur doivent être à n mots maximum l'un de l'autre.

Une atteinte aux membres inférieurs crée un handicap de nature très différente. Les termes "jambe" et "pied" ne sauraient donc servir ici de synonyme documentaire.